



## Quelles actions possibles pour le faire payer?

Par **egg95**, le **09/04/2011** à **00:22**

Bonjour,

Cela fait plus de 2 ans que je suis séparée de mon ex-compagnon (non marié, non pacsé) il m'a laissé des dettes impressionnantes, s'arrangeant toujours pour que je prenne les crédits a mon nom seul (il faut dire qu'il a de l'expérience pour l'avoir fait avec ses 2 ex-femmes...)

J'ai laissé des centaines et des milliers d'euros pour régler ses dettes (il ne travaillait pas mais dépensait beaucoup mon argent... d'où les crédits)

A l'heure d'aujourd'hui je suis mariée avec un nouveau conjoint, j'ai réglé les dettes a mon nom, mais il en reste une en cours a nos 2 noms, j'ai fait auprès des huissiers un plan de remboursement minime, je pourrais si je le voulais éponger cette dette en quelques mois, mais voilà j'en ai ras-le-bol de payer pour lui! et de son côté ce monsieur fait trainer, il ne répond pas aux appels que lui lancent les huissiers, fait trainer les choses, et cela dure depuis aout 2010!!

J'ai 2 questions: la 1ère, puis-je avoir un recours pour l'obliger à rembourser (au moins en partie) les crédits prit a mon nom seul?

Et la seconde, puis-je faire une action en justice pour qu'il rembourse la dette commune et que j'en soit exonéré?? (ou au moins que nous la partagions...)

Merci d'avance pour vos réponses.

E.